



École  
Sainte-Louise-  
de-Marillac

8100, rue de Marseille  
Montréal (Québec) H1L 1P3  
Téléphone : (514) 596-5044  
Télécopieur : (514) 596-3470

## FRAIS SCOLAIRES 2023-2024

### **Maternelle 4 ans Clientèle régulière**

Voici les frais scolaires à payer pour la présente année :

Agenda maison (pochette facteur)	4.00\$
Photocopies - cahier maison	10,00\$
<b>Total:</b>	<b>14.00\$</b>

Les frais ont été approuvés au Conseil d'établissement le 1<sup>er</sup> juin 2023. Faire votre chèque à l'ordre de l'école Sainte-Louise-de-Marillac, en indiquant le nom de l'enfant à l'endos du chèque ainsi que son groupe. Vous pouvez également faire le paiement via la plateforme Mozaïk ou par Intérac (à l'école après 9h30).

Vous pouvez remettre le chèque (pas d'argent comptant) :

- Via le sac d'école à l'enseignante le 28 août 2023

Karine Groleau  
Directrice

2023-05-30



Commission  
scolaire  
de Montréal